



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 AOUT 2013 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 Août 2013**

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - Mme DUMAS Claudine

Absents ou excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. BREHIER Émile - Mme. TSCHOFEN Béatrice - M. RICCI Pierre - Mme LAVERY Joséphine - M. GAILLARD Fabrice - Mme LANVERS Édith

Procurations : Mme LANVERS Édith à Mme FAVRE
M. GAILLARD Fabrice à M. MUFFAT Michel (La Ranche)

A été élu(e) secrétaire : M. MUFFAT Michel (La Glière)

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Forêt :

La commission environnement, va étudier, les possibilités de céder des bois sans valeur marchande, à des particuliers de la commune, au regard de la législation.

Chemin "Ardent - les Lindarets" :

Le Conseil Municipal valide une enveloppe de 20 000,00 €, pour la création cet automne, d'un chemin piéton entre le village d'Ardent et les Lindarets, permettant d'éviter la route ou la piste de ski.

Réhabilitation du chemin "Aulps de Montriond"

Des subventions vont être sollicitées, dans le cadre du réaménagement du chemin du "Aulps de Montriond" très abîmé, par les années et le passage des VTT. Le montant prévisionnel des travaux est de 20 480 € HT.

Nouveau terrain de foot aux "Dérêches" :

La Commune en partenariat avec les autres partenaires, poursuit sa réflexion, concernant la demande du club de football, d'un nouveau terrain synthétique, pour permettre un entraînement toute l'année, et de répondre aux besoins du club.

Un emplacement est pressenti, de l'autre coté de la Dranse, entre Morzine et Montriond.

Si cet emplacement est retenu, il serait souhaitable de pouvoir déterminer avec Morzine et les autres communes les conditions d'achat de ces terrains et de faire signer des promesses de vente, sous conditions d'obtention des autorisations administratives et du financement. A suivre.

FINANCES - PERSONNELS

Recrutement service technique :

Pour faire suite au départ d'Olivier NECKES, le recrutement d'un agent annuel, pour le service technique va être lancé.

Appartements employés communaux, logés par la Commune, soumis à des contraintes particulières :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que le recrutement d'agent permanent pour le service technique est assez difficile, notamment, quand les agents tenus de rester disponibles, pour assurer la continuité du service public, les week-end, jours fériés et la nuit (astreinte eau et assainissement,...).

Le Conseil Municipal décide pour tenir compte de cette contrainte particulière de disponibilité et fixe le prix des logements à 300 € mensuel (hors charges), pour les agents concernés.

DM 01 Budget "Eau et Assainissement"

Fonctionnement			
DEBIT		CREDITS	
Cpt 014	+ 1 500,00 €	Cpt 7011	+ 1 500,00€
Cpt 678	+ 14 000,00 €	Cpt 70611	+ 14 00,00 €
Total :	15 500,00 €	Total :	15 500,00 €

Créances irrécouvrables :

Le Conseil prend note d'une créance irrécouvrable de frais de secours, pour un montant de 459,00 €.

BASE DE LOISIR :

Travaux :

Les toutes dernières retouches vont avoir lieux prochainement, le bâtiment est entrée en fonctionnement début juillet, notamment avec l'occupation de la base, par le club de canoë.

Règlement de la base :

Le Conseil Municipal valide le règlement pour l'utilisation de la base de loisir.

Tarif location de la base de loisirs :

Le conseil fixe les tarifs de locations de la base de loisirs :

* 100 € par jour (particulier ou associations)

* 120 € par jour (professionnels)

Avenant Salle polyvalente "lot Meyer" :

Le Conseil Municipal, valide un avenant de 1 630,00 € HT.

ECOLE

Tarif cantine et garderie péri scolaire

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants

* Cantine : 4 € par repas, alors que le coût du repas par enfants (repas+ personnels+ frais de structure est évalué à 13 €)

* Garderie : 2,70 € par soirée, alors que le coût (personnels+frais de structure est évalué à 5 €).

Rentrée 2013/2014 :

Le nombre d'enfants inscrits est en hausse, avec 9 nouveaux élèves.

EAU

Réservoir des "Brochoux" :

Un réservoir d'eau potable, pour desservir le village des "Brochoux", sera réalisé l'année prochaine. Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du SMDEA, va être présentée,.

Travaux des "Granges" :

Les travaux touchent à leur fin avec les derniers réglages, avant l'enrobée prévue courant septembre.

TRAVAUX

Carrefour expérimental de "La Ranche"

Le carrefour expérimental de "La Ranche" semble trouver son efficacité, concernant la diminution de la vitesse des véhicules sur ce secteur. La commission travaux va regarder, les aménagements possibles pour son fonctionnement cet hiver, avant la réalisation d'un giratoire définitif, en 2014.

Travaux de l'AFU "des Granges" :

La pose prochaine de l'enrobée, se fera fin septembre, à la suite des travaux d'eau "des Granges".

INTERCOMMUNALITE :

Future Communauté de Communes :

Les dernières réunions de finalisations entre la CCVA et les Communes entrantes, se déroulent en ce moment, afin de pouvoir présenter, en septembre aux Conseils Municipaux des communes actuellement membres de la CCVA, future CCHC (Communauté de communes du Haut **Chablais**), des statuts modifiés, pour approbation.

S.I.A.C :

Une réflexion est en cours entre les 21 communes des vallées de montagne, afin de pouvoir trouver un équilibre, dans les prises de décision de cette instance, notamment pour la décision de nouveaux investissements. Il semble en effet important, pour la survie de cette structure, que ces décisions importantes ne soient pas prises à une simple majorité, ce qui impliquerait la possibilité d'engager de nouveaux investissements sur la seule décision des communes du Bas Chablais, et notamment des plus grosses communes.

CHEVRERIE DES LINDARETS :

La commission va rencontrer le chevrier, suite à la fin de son bail.
Un point sera présenté lors d'une prochaine séance.

JURIDIQUE :

Litige Commune - M. MATRINGES :

Le Conseil Municipal, accepte la désignation de Maître Roche, pour défendre les intérêts de la Commune, concernant le recours déposé par Monsieur MATRINGES, contre une décision d'urbanisme.

DIVERS :

Drapeau de Savoie et armoiries de Montriond :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les armoiries de Montriond, qui seront installées sur le fronton de la mairie.

Coupes affouagères :

Le Conseil Municipal confirme le tarif des lots de la coupe affouagères 2013, soit 40 € le lot.

La séance est levée à 21 h 30